



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

infirmiers

Question écrite n° 72897

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des centres de santé. En effet, les distorsions de tous ordres, notamment de concurrence salariale, entre secteur public, privé et les centres de santé n'ont jamais été aussi grandes (près de 30 à 40 % inférieures). Les charges de ces centres ne cessent d'augmenter et depuis des années leurs recettes sont bloquées par des tarifs non revalorisés par la CNAM. Sachant que cette situation ne peut plus durer, il lui demande d'ouvrir rapidement des négociations pour examiner la mise en place des mesures financières d'urgence pour aider les centres de soins infirmiers, stopper les nombreuses fermetures actuelles et améliorer les rémunérations du personnel infirmier en centre de soins comme cela a été fait pour les cliniques privées.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72897

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 822